Candidature pour une reconnaissance comme Blood Pressure Clinic par la Société Européenne d’Hypertension

La Société Européenne d’Hypertension propose la reconnaissance comme « Blood Pressure Clinic » de centres ayant développé une compétence particulière dans le domaine de la prise en charge de l’hypertension artérielle. La Société Française d’Hypertension artérielle souhaite accompagner les centres dans cette démarche. La Société Française d’Hypertension artérielle aura à se prononcer sur les candidatures en fonction des critères détaillés ci-dessous.

# L’éligibilité des candidatures sera jugée sur les éléments suivants :

1. Activité de consultation/hospitalisation suffisante dans le domaine de l’HTA.
2. Présence d’au moins 2 médecins compétents dans la prise en charge de l’HTA (cette compétence est idéalement attestée par l’obtention du DIU d’HTA et/ou des communications/publications dans le domaine) ; ces 2 médecins doivent être membre de la SFHTA, à jour de leurs cotisations.
3. Présence d’une structure adaptée à la prise en charge des hypertendus : plateau technique, hospitalisation conventionnelle ou de jour
4. Rattachement à un « ESH Hypertension Excellence Center » de son choix - idéalement le plus proche (liste fournie en annexe) - attestée par une lettre de soutien jointe au dossier de candidature.
5. Participation régulière aux Journées de l’HTA et/ou participation régulière aux DPC organisés par la Société Française d’Hypertension Artérielle d’au moins un des deux médecins du centre.

## Le retrait des dossiers de candidatures doit être fait sur le site de la SFHTA

**Après examen par le CA de la SFHTA, les dossiers retenus seront transmis à la Société Européenne d’Hypertension artérielle pour validation. La décision finale sera communiquée lors des prochaines Journées de l’HTA**

Dossier de candidature

Indentification de la structure (nom) :

Adresse :

Coordonnées :

Tel :

Fax :

**E-Mail :**

Type d’activité

CHU ❒ CHG ❒ Centre Privé ❒

Responsable de la structure d’HTA

Docteur/Professeur :

1 - Nombre de médecins impliqués dans la prise en charge de l’HTA :

Docteur/Professeur :

Docteur/Professeur :

Docteur/Professeur :

2 - Nombre annuel de Consultations en HTA dans le centre :

< 100 ❒ 100-200 ❒ >200 ❒

3 - Nombre de MAPA réalisée par le centre par an :

4 - Un (au moins) des médecins est-il titulaire du DIU d’HTA ?

Oui ❒ Non ❒

5 - Participation régulière aux Journées de l’HTA et/ou participation régulière aux DPC organisés par la Société Française d’Hypertension Artérielle d’au moins un des deux médecins du centre (préciser)

* Membre à jour de sa cotisation auprès de la SFHTA

Oui ❒ Non ❒

* Membre à jour de sa cotisation au Club des Jeunes Hypertensiologues

Oui ❒ Non ❒

* Engagement à participer aux journées de l’HTA

Oui ❒ Non ❒

* Présence à l’ESH meeting sur les 5 dernières années

Oui ❒ Non ❒

6 - Le centre dispose-t-il de capacité d’hospitalisation

Oui ❒ Non ❒

Si oui s’agit-il ?

Hospitalisation de Jour ❒ Hospitalisation conventionnelle ❒

7 - Nombre de paramédicaux impliqués dans l’activité du centre ?

8 - Les explorations réalisables sur place comprennent :

Echocardiographie ❒ Epreuve d’effort ❒ Echo-Doppler ❒ vasculaire ❒ Scanner/IRM ❒

9 - Liste des communications dans des congrès nationaux/internationaux sur les 5 dernières années (préciser)

10 - Liste des publications dans le domaine de l’HTA sur les 5 dernières années (préciser)

11 - Participation à des protocoles de recherche dans le domaine de l’HTA dans les 5 dernières années (préciser)